

# LE JOUR

## D'ALGERIE

### En visite de travail et d'amitié en Algérie

## Le Président Tebboune reçoit le chef de l'Etat malien

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5324 - Lundi 15 mars 2021 - Prix : 10 DA

### Ammar Belhimer au sujet de la loi électorale

## Le nouveau mode de scrutin constitue un «tournant» et un changement «radical»

### Menace pour la sécurité nationale des Etats-Unis

Par Mohamed Habili

Un mois et demi après son arrivée aux affaires, l'administration Biden, qu'on attendait certes sur ce sujet mais sans présumer chez elle forcément un changement de cap, a reconduit telles quelles les sanctions contre le Venezuela et renouvelé la reconnaissance de Juan Guaidó comme président par intérim de ce pays. Le nouveau secrétaire d'Etat, Antony Blinken, a au tournant du mois appelé ce dernier pour le rassurer sur la reconduction de son statut et sans doute aussi sur les privilèges qui y sont attachés. Il faut dire que sans ce geste Juan Guaidó risquait gros. En fait, rien d'autre que l'arrestation, lui qui n'est plus ni député, ni par conséquent chef de la majorité, un titre que semble ne plus lui concéder l'Union européenne après la tenue des dernières élections législatives, auxquelles lui-même n'avait pas participé mais que nombre de partis de l'opposition n'avaient pas boycottées comme il leur avait demandé. L'un des indices les plus fiables que la crise se résorbe au Venezuela, c'est justement que le pseudo président par intérim est arrêté, à moins que sachant qu'il va l'être, il s'en soit prémuni, en quittant le Venezuela par exemple. A l'inverse, tant que Guaidó est au Venezuela, et qu'il est libre d'en sortir et d'y retourner, cela voudrait dire que ce pays est toujours sous la menace directe d'une invasion militaire extérieure, que ce soit par l'armée des Etats-Unis elle-même ou par une coalition de forces à leur dévotion.

Suite en page 3

### En l'absence de dialogue

# Les travailleurs de l'ex-Ansej en grève nationale

- Le secteur du Commerce débraie à partir d'aujourd'hui
- Education à Béjaïa / Le SETE se révolte



Ph.E. Soraya/J. A.

Après l'épuisement de toutes les solutions «amiabes» et le blocage du dialogue, les travailleurs de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat ont entamé, hier, une grève de deux jours, les 14 et 15 mars, et annoncent un débrayage de quatre jours du 21 au 24 mars.



### Appel des amoureux de la nature en Kabylie

## Les randonnées en montagne dégradent le tapis végétal et perturbent la faune sauvage

### Amizour/ Béjaïa

## L'exploitation du gisement de zinc et de plomb suscite la crainte

En l'absence de dialogue

# Les travailleurs de l'ex-Ansej en grève nationale

■ Après l'épuisement de toutes les solutions «amiabiles» et le blocage du dialogue, les travailleurs de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat ont entamé, hier, une grève de deux jours, les 14 et 15 mars, et annoncent un débrayage de quatre jours du 21 au 24 mars.

Par Thinhinene Khouchi

Hier, au niveau des différentes wilayas du pays, notamment à Batna, Blida, Tipaza, Alger, Guelma, Chlef et autres, les travailleurs de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex -Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes - Ansej) ont décidé d'entamer une grève de deux jours. En effet, devant la sourde oreille des responsables, les travailleurs ont décidé de réagir en entamant une grève les 14 mars et 15 mars. Dans l'avis de grève du syndicat des travailleurs de l'Anade, il est indiqué que «les travailleurs vont néanmoins assu-

rer le service minimum durant ces deux jours de grève». Dans ce même document, on indique que «les travailleurs ont également décidé d'entamer une grève nationale du dimanche 21 mars au mercredi 24 mars». Selon les travailleurs qui étaient en grève, hier déjà, «cette action intervient après l'épuisement de toutes les solutions amiables pour préserver la permanence de l'institution», ainsi que «le gel des négociations liées à la discussion des articles de la convention collective de l'Agence sans motif et préavis». Le syndicat a expliqué que la grève a été décidée vu que la direction générale de l'Agence n'a pas répondu au courrier du partenaire social, dont les revendications se concentraient sur l'ouverture du dialogue. Sans oublier qu'elle a fermé toutes les portes du dialogue, ne s'est pas engagée à régler les frais de mise à niveau

convenus et a exclu certains cadres. En outre, les travailleurs lui reprochent de «prendre des mesures disciplinaires contre les travailleurs sans respecter les procédures légales et faire obstruction à l'action syndicale». Sur les pancartes brandies par les grévistes lors des sit-in tenus devant les sièges des bureaux régionaux de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, on pouvait lire : «Nous sommes contre le blocage du travail syndical», «On dénonce la non participation du partenaire social au Conseil d'orientation de l'Agence» ou encore «La discussion de l'accord est inévitable», «Nous vivons dans la dignité»... Enfin, il est à noter que la Direction générale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat a publié une déclaration concernant l'avis de grève soumis par le syndicat des travailleurs de



Ph/D. R.

l'Agence. Elle a révélé qu'elle avait appelé le syndicat des travailleurs de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat à déposer les éléments de la représentation syndicale, et ce, afin de terminer le processus de négociation sur la convention collective. La direction générale de l'Agence a

renouvelé sa clarification à tous les travailleurs intérimaires selon laquelle le projet de convention collective ne s'est pas arrêté, et a affirmé dans sa déclaration qu'elle s'était engagée à poursuivre le projet de convention collective et à le négocier avec le syndicat de l'entreprise.

T. K.

## Les travailleurs du secteur du Commerce en grève à partir d'aujourd'hui

LA FÉDÉRATION nationale des travailleurs du Commerce a appelé, dans un communiqué, ses représentants régionaux et les inspections aux frontières et régionales, ainsi que tous les employés, à entamer une grève les 15, 16 et 17 mars et une deuxième grève les 22 et 24 mars. Selon le communiqué, la grève est l'occasion de prouver la légitimité des revendications de la Fédération nationale des travailleurs du secteur du Commerce. La fédération a accusé le ministère du Commerce d'utiliser la décision du report de la grève, qui devait être organisée en février dernier, pour diluer les revendications des salariés.

## Education à Béjaïa Le SETE se révolte

Les cadres du Syndicat d'entreprise de l'éducation nationale de la wilaya de Béjaïa (Sete/WB), affilié à la Fnte/Ugta, ont observé une nouvelle fois, hier matin, un rassemblement de protestation «placé sous le signe de la dignité et de la justice» devant le siège de la Direction de l'éducation de wilaya. C'est la troisième action organisée en deux semaines sur les lieux. Le Sete continue d'exiger «la réhabilitation sans condition» de la directrice de l'école primaire de la localité Ibourassane, commune Qued-Ghir, dans son poste de travail. Cette dernière

avait été sanctionnée après l'envoi de trois commissions sur les lieux pour faute professionnelle, à savoir «entrave à la tenue des examens». Les contestataires ont exigé également «l'arrêt immédiat du bricolage dans la gestion des conflits» et demandent à la tutelle locale d'«asseoir une gestion efficace et performante de la carrière des fonctionnaires de l'Education». A ce titre, ils ont revendiqué «la prise en charge concrète des problèmes du personnel d'intendance notamment, ceux du Lycée Débbih-Cherif d'Akbou, le règlement des situations financières suspendues

dont la régularisation des salaires, rappels, échelons, IEP des OP... et d'autres situations conflictuelles telles que celle du lycée technique d'Akbou, le bureau du Sete de wilaya», entre autres. Le Sete/Ugta s'est félicité, dans un communiqué rendu public mercredi dernier, à l'issue de la marche organisée vers la direction de l'éducation, de «la mobilisation exemplaire des travailleurs de l'Education, considérée comme une démonstration des capacités du syndicat à défendre ses revendications auprès de l'administration sourde et aveugle». Pour le Sete, «l'injus-

tice qu'on veut instaurer comme modèle de fonctionnement sera combattue par tous les moyens que nous confère la loi en vigueur». Notons que l'APC de Toudja est fermée depuis plusieurs jours par les habitants du Douar Souk El-Djemaâ qui regroupe de nombreux villages dont Aït Rahmoune et Boudaoud. Ces derniers continuent de réclamer l'amélioration de leurs conditions de vie, mettant en avant des revendications liées au revêtement de la route, la réalisation du réseau de voirie, l'éclairage public l'eau potable, entre autres.

Hocine Cherfa

## Règlement des conflits collectifs de travail La Commission nationale d'arbitrage installée

Dans le cadre de la promotion du dialogue social et de l'activation des mécanismes de règlement des conflits collectifs de travail, les membres de la Commission nationale d'arbitrage, parmi eux Saïda Neghza, présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes et le Conseil paritaire de la Fonction publique, ont été installés samedi, à Alger. La cérémonie d'installation a été présidée par les ministres du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Justice, garde des Sceaux, respectivement El Hachemi Djaaboub et Belkacem Zeghmati, en présence de responsables de plusieurs organismes, secteurs, organisations syndicales et patronats. Cette installation vise l'appui des mécanismes de dialogue, de réconciliation et d'arbitrage en matière de règlement des conflits collectifs de travail, la consolidation des capacités de règlement des conflits collectifs de travail dans

le secteur économique et les organismes administratifs publics et la promotion du rôle et la place des partenaires sociaux de manière à garantir les droits et intérêts de l'entreprise, soulignent les organisateurs. Il s'agit également d'informer toutes les parties des relations de travail des mécanismes de prévention des conflits collectifs de travail et des méthodes de leur règlement et d'œuvrer à la recherche de compromis et de solutions arbitrales dans un contexte organisé et régulé revêtant un caractère institutionnel, de manière à stabiliser les relations collectives de travail. Le Conseil paritaire de la Fonction publique et la Commission nationale d'arbitrage tirent leur référence juridique des dispositions des lois 21 et 49 de la loi N° 90-02 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève. Dans son allocution, Zeghmati a mis en avant l'importance de ces deux orga-



nismes dans le règlement des conflits collectifs «sans entraver le déroulement normal du service public et les intérêts de la société et des individus». La mise en place d'un système préventif de règlement des conflits de travail constitue «le pivot pour l'établissement de relations professionnelles solides et constantes, basées sur l'équilibre entre les droits des personnels et intérêts du patronat, pour garantir le maintien des postes d'emploi et la

pérennité de l'outil de production», a-t-il estimé. Dans ce contexte, le ministre a souligné que la loi N° 90-02 consacre ce système préventif, tant au niveau des institutions et des administrations publiques qu'au niveau des autres secteurs, y compris les catégories ou secteurs interdits du droit de grève. La Commission nationale d'arbitrage et le Conseil paritaire de la Fonction publique défendent, tous les deux, «la même valeur sociale, à savoir

l'échelle sociale dont nous avons tant besoin aujourd'hui», a relevé le ministre pour qui «le dispositif le plus efficace pour régler les conflits collectifs au travail est celui qui contribue à faire en sorte que le contentieux ne dépasse les limites acceptables au niveau socio-économique, crée un climat qui n'entrave pas le développement économique et ne porte pas atteinte à la justice sociale». Pour sa part, M. Djaaboub a affirmé que le ministère du Travail «s'attelle à contribuer à l'amélioration des conditions de travail et des relations professionnelles, à travers la révision de la législation et de la réglementation relative au travail, notamment en matière d'exercice du droit syndical, de conditions et procédures d'exercice du droit de grève et de règlement des conflits collectifs au travail, selon les standards internationaux adoptés par l'Algérie, conformément aux exigences constitutionnelles et juridiques».

Meriem Benchaoua

En dépit d'une situation épidémiologique «rassurante»

# Pour le Pr Mehyaoui, la réouverture des frontières n'est pas d'actualité

■ Malgré une situation épidémiologique «rassurante», le Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie de coronavirus est catégorique concernant la réouverture des frontières et la reprise des vols. Ses membres appellent à la prudence et écartent cette éventualité dans le contexte actuel.

Par Louisa Ait Ramdane

Le Professeur Ryad Mehyaoui, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie de coronavirus, est revenu, hier, sur la situation épidémiologique en Algérie. «La situation épidémiologique en Algérie est rassurante», a-t-il indiqué. Et c'est justement pour cette raison qu'il est important de garder les frontières algériennes fermées depuis le début de la pandémie de coronavirus et éliminer la propagation du virus, surtout que les pays du voisinage connaissent une flambée du nombre de contaminations. «La réouverture des frontières n'est pas possible pour l'heure», a-t-il fait savoir. «Cette question n'est pas d'actualité», a-t-il précisé, avant d'ajouter qu'«on ne pouvait pas échapper à l'adoption d'un passeport sanitaire».

Cependant, malgré une situation épidémiologique rassurante, le Professeur Mehyaoui appelle à la prudence. «Il ne faut pas qu'il y ait un relâchement concernant les mesures préventives. Nous constatons qu'il y a un relâchement relatif», a-t-il expliqué dans une interview accordée à une chaîne privée.

Le Professeur Ryad Mehyaoui a estimé le nombre de personnes ayant reçu le vaccin contre le coronavirus Covid-19 à environ 75 000 Algériens et souligné que 20 000 personnes sont inscrites sur la plateforme numérique pour recevoir le vaccin. Il a également précisé que les vaccins anti-Covid acquis par l'Algérie sont efficaces contre les nouvelles souches du virus, y compris les variants anglais et nigérien, détectés récemment dans le pays. Il a fait remarquer



PHOTO: R.

que les personnes infectées par des souches mutantes seront placées en isolement pendant 10 jours.

Pour rappel, l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé, jeudi dernier, la détection en Algérie de sept nouveaux cas du variant britannique du Covid-19 et treize nouveaux cas du variant nigérien. Cependant, l'IPA se voulait rassurant. «Il n'y a pas lieu de s'inquiéter après la découverte des cas du variant britannique en Algérie. L'essentiel, c'est de détecter les variants pour voir la capacité de diffusion et s'il y a un impact sur la dynamique épidémique», a-t-il dit dans un entretien au site électronique TSA.

Selon la même source, «depuis la découverte du premier cas, la situation reste stable. Mais il faut rester vigilant, surtout par rapport aux mesures barrières, parce que les variants peuvent aller très

vite à n'importe quel moment». L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé trois variants du Covid-19 comme préoccupants : le britannique, le sud-africain et le brésilien. L. A.

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 122 nouveaux cas et 2 décès

L'Algérie a enregistré 2 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de moins qu'hier (3), portant à 3 036 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 122 cas, soit 13 cas de moins par rapport au bilan d'hier (135), pour atteindre, au total, 115 265 cas confirmés.

R. N.

En visite de travail et d'amitié en Algérie

## Le Président Tebboune reçoit le chef de l'Etat malien

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, à Alger, le chef de l'Etat malien, M. Bah N'Daw, en visite de travail et d'amitié en Algérie.

L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Bardad-Daïdj, du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, ainsi que du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha. Le chef de l'Etat



malien s'est auparavant recueilli à la mémoire des mar-

tyrs de la guerre de Libération nationale au sanctuaire des

Martyrs de la Révolution. Après avoir déposé une gerbe de fleurs devant le monument des Martyrs, il a observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération. Pour rappel, M. Bah N'Daw est arrivé samedi après-midi à Alger, dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié. Cette visite a permis de passer en revue les relations bilatérales fraternelles unissant l'Algérie et le Mali, ainsi que les voies et moyens de les développer au mieux des intérêts communs des deux pays. Elle a été aussi l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation nationale, issu du processus d'Alger.

Aomar F.

LA QUESTION DU JOUR

## Menace pour la sécurité nationale des Etats-Unis

Suite de la page une

Ainsi donc le renversement du régime bolivarien au Venezuela est une priorité de politique extérieure pour la nouvelle administration, ce qu'elle était déjà pour l'administration Trump, de même que pour celle qui l'avait précédé. Elle est la troisième à poursuivre ce but. Les premières sanctions avaient été prises du temps de Barack Obama. Aujourd'hui démocrates et républicains américains sont opposés à peu près sur tout, au plan interne comme au plan externe, mais ils sont d'accord pour voir dans le Venezuela de Maduro une menace pesant sur leur sécurité nationale. A croire que ce pays sud-américain est en possession de quelque arme de destruction massive, et qu'il songe sérieusement à s'en servir contre les Etats-Unis. La réalité, c'est que le Venezuela ne demande qu'à être dans les meilleurs termes avec ces derniers. Il a même formé l'espoir que l'arrivée d'une nouvelle administration permette la normalisation de leurs relations. Il faut dire que cet espoir s'est beaucoup amenuisé avant même l'élection de Biden, qui au cours de la campagne électorale avait en effet eu des propos empreints d'une grande hostilité envers le président Maduro. L'idée a quand même prévalu alors qu'il fallait se garder de prendre pour argent comptant des propos de campagne, que leur auteur y avait recouru pour des motifs avant tout électoralistes, qu'il était possible donc qu'il revienne à de meilleurs sentiments une fois élu. Cette façon de voir n'était pas si naïve, comme on peut le voir aujourd'hui sur un autre exemple, celui de la Corée du Nord. Envers le président de ce pays, Biden ne s'était pas montré moins virulent, qu'il n'avait pas craint de traiter de voyou. Pourtant, pas plus tard qu'il y a deux jours, le monde a appris que le chef de la diplomatie américaine avait cherché à prendre langue avec les Nord-Coréens mais sans y parvenir. Il faut croire que pour ces derniers, il n'y a pas un temps pour les insultes et un autre pour la négociation qui soient séparés par un abîme. Qu'il est possible de passer de l'un à l'autre au contraire, à la condition de jeter un pont entre eux. Un pont qui s'appelle faire ses excuses. Une fois que les Américains l'auront franchi, ils pourront peut-être trouver à qui parler à Pyongyang.

M. H.

Ammar Belhimer au sujet de la loi électorale

# Le nouveau mode de scrutin constitue un «tournant» et un changement «radical»

■ Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a déclaré que le nouveau mode de scrutin, consacré par la révision de la loi électorale, constitue un «tournant» et un changement «radical» dans lequel le choix de l'électeur «ne peut être orienté ni falsifié».

Par Youcef N./APS

«**U**n nouveau mode de scrutin est consacré : le scrutin de liste ouverte à la proportionnelle avec vote préférentiel sans panachage. Il s'agit d'un tournant, d'un changement radical par la voie pacifique et institutionnelle, dans lequel ni l'argent, ni les excroissances du système ne doivent

orienter le choix de l'électeur ou le falsifier», a indiqué M. Belhimer dans un entretien paru ce dimanche dans le quotidien économique «*Ecotimes*».

La nouvelle loi électorale, souligne M. Belhimer, se distingue par rapport aux précédentes par la limitation à deux des mandats parlementaires et encourage la participation des jeunes à la vie politique, comme elle a réhabilité le mérite et surtout éloigne l'argent de toute influence sur le libre choix des électeurs.

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, a déclaré que plusieurs textes de loi verront le jour après l'installation des nouvelles institutions, notamment «*l'organisation et le fonctionnement des pouvoirs publics, le régime électoral, la loi relative aux partis politiques, la loi relative à l'information, le statut de la magistrature et l'organisation judiciaire, la loi cadre relative aux lois de finances*».

Interrogé sur l'octroi d'agréments aux nouveaux partis politiques, M. Belhimer a mis l'accent sur un certain nombre d'engagements à prendre, dont «*le respect du caractère démocratique et républicain de l'Etat ainsi*



que le multipartisme», ajoutant que le parti politique doit «*renoncer à l'instrumentalisation et la manipulation de la religion et s'abstenir de toute forme de violence et de contrainte*».

Outre ces engagements, M. Belhimer a fixé d'autres «*conditions techniques*», notamment l'implantation nationale, la tenue des assises constitutives et la conformité des statuts à la nouvelle loi organique sur les partis.

Pour ce qui est des réformes engagées dans le secteur de la

Communication, il a évoqué l'urgence de la révision de la loi organique relative à l'information, qui sera mise en conformité avec les principes de la nouvelle Constitution et «*son adaptation aux réalités de la nouvelle Algérie à laquelle nous aspirons tous*».

Ainsi, la création du Conseil national de la presse sera proposée dans la nouvelle loi sur l'information, a déclaré le ministre de la Communication, ajoutant que ce Conseil sera chargé des aspects d'éthique et de la déon-

tologie du journalisme.

Par ailleurs, il a fait remarquer que l'objectif des cyber-attaques est d'«*installer le pays dans une lente dégradation de son tissu social et de son édifice institutionnel en visant paritamment l'Armée nationale populaire sur laquelle pèsent les lourdes missions de défense*», estimant que même «*il ne faut certainement pas baisser les gardes, force est de constater que ces velléités ont été systématiquement déjouées*».

Y. N./APS

ANIE

## Mouvement partiel dans le corps des Coordinateurs des Délégations de wilaya

LE PRÉSIDENT de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a opéré un mouvement partiel dans le corps des Coordinateurs des Délégations de wilaya, touchant quinze Coordinateurs de wilaya, indique, samedi soir, un communiqué de l'Anie, dont voici la teneur : «*En vertu des dispositions de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral et suite à la convocation du corps électoral, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de l'élection de l'Assemblée populaire nationale (APN), dont la date est fixée au samedi 12 juin 2021, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) porte à la connaissance des citoyennes et citoyens que M. Mohamed Charfi, président de l'Autorité a opéré un mouvement partiel dans le corps des Coordinateurs des Délégations de wilaya, touchant quinze Coordinateurs de wilaya. Le président de l'Anie a promulgué, en outre, deux décisions relatives aux modalités de retrait des dossiers de candidatures, à savoir : une décision relative au formulaire de souscription des signatures individuelles pour les listes de candidatures à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), et sa validation. Une décision relative au formulaire de déclaration de candidature des listes de candidats à l'élection des membres de l'APN. M<sup>me</sup> et MM les Coordinateurs des Délégations de l'Anie dans les wilayas et les Coordinateurs et Délégués de l'Anie à l'étranger ont été destinataires d'une note sur les mesures pratiques du dépôt des candidatures à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), conformément aux dispositions de loi organique relative au régime électoral».*

Hani Y.

## Barrages

### Le taux de remplissage national stable à 44,63 %

Le taux de remplissage des barrages en exploitation à travers le territoire national s'est maintenu à 44,63 %, soit le même taux enregistré fin janvier, à la faveur des précipitations enregistrées depuis fin novembre, a appris, dimanche, l'APS auprès du ministère des Ressources en eau.

Cette stabilisation des volumes d'eau emmagasinés à

travers les 80 barrages du pays a été enregistrée à la faveur des apports des épisodes pluviométriques qu'ont connus plusieurs wilayas du pays durant les derniers mois, a précisé le conseiller à la communication auprès du ministère, Mustapha Chaouchi.

Sur l'ensemble du pays, le volume global mobilisé dans les barrages a ainsi atteint 3,4 milliards de m<sup>3</sup>, selon la même source.

ce.

La région Est a connu un taux de remplissage de 68,4 %, avec trois barrages qui ont enregistré un déversement, à savoir ceux de Beni Haroun (wilaya de Mila) ainsi que Beni Zid et Zit Emba (wilaya de Skikda).

M. Chaouchi a tenu à souligner que le ministère opérait dans le cadre d'une nouvelle vision dans le domaine des res-

sources en eau du fait que l'Algérie, se situant en Afrique du Nord, fait face régulièrement à une pénurie de la ressource hydrique.

«*Le ministère insiste sur la nécessité d'économiser l'eau et sur son utilisation de manière rationnelle pour éviter les perturbations d'approvisionnement*», a-t-il indiqué.

M. L.

Du 15 au 18 mars

### Sonatrach et FAF organisent le 1<sup>er</sup> tournoi des écoles de football du Grand Sud

La Compagnie nationale des Hydrocarbures et la Fédération algérienne de football (FAF) organisent le 1<sup>er</sup> Tournoi des écoles de football du Grand Sud algérien, «le Petit Fennec», du 15 au 18 mars en cours à Hassi Messaoud (Ouragla), afin de contribuer notamment au développement du football national, a indiqué, dimanche, Sonatrach dans un communiqué. «*Sonatrach et la Fédération algérienne de football (FAF) ont décidé d'unir leurs efforts afin de contribuer à l'essor et au développement du football national, notamment dans le Grand Sud et plus particulière-*

ment dans les zones d'ombre», précise la même source. Ainsi, la première édition d'un Tournoi des écoles de football du Grand Sud algérien sera organisée durant les vacances scolaires de printemps.

Dénommé le petit Fennec, ce tournoi permettra de réunir les équipes juvéniles de plusieurs wilayas du Grand Sud dans une compétition où les talents seront certainement au rendez-vous.

Ce tournoi, qui aura lieu au niveau du complexe Irara de Sonatrach à Hassi Messaoud, regroupera 12 équipes garçons et 4 équipes féminines (entre 12 et 13 ans), soit un total de 208

jeunes issus du Grand Sud. Sonatrach a, dans ce cadre, ajouté que durant cette manifestation sportive, les techniciens qui seront présents sur place vont «*évaluer les performances et détecter les profils les plus prometteurs pour intégrer l'élite footballistique nationale*».

A cette occasion, des médailles et des récompenses seront distribuées aux meilleurs joueurs garçons et filles représentant des clubs et académies des wilayas d'Adrar, Béchar, Touggourt, Tamanrasset, Ouargla, El Oued, Laghouat et Ghardaïa. «*L'organisation d'un tel événement a pour objectif de*

booster la pratique sportive en général et celle du football en particulier, notamment chez les jeunes catégories qui représentent l'avenir du sport national», souligne la Compagnie nationale. Sonatrach a affirmé que ce tournoi sera «*certainement suivi d'autres à l'avenir, afin de poursuivre l'effort de développement de la pratique sportive sur l'ensemble du territoire national et, ainsi, évaluer et sélectionner les potentiels grands sportifs de demain qui porteront haut les couleurs nationales dans les grands événements sportifs internationaux*».

Yanis K.

Forum des pays exportateurs de gaz

# Marché gazier : le Covid-19 a «pesé lourdement» sur les économies

■ La pandémie Covid-19 a pesé lourdement sur les économies des pays membres du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), en réduisant les recettes d'exportation et les investissements, a souligné le président du conseil d'administration pour l'exercice 2021, l'Algérien Mohamed Hamel.



PH/D. R.

Par Salem K.

Intervenant lors de la 38<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration du Forum, tenue par vidéoconférence à la

fin de la semaine écoulée, M. Hamel a déclaré que la pandémie a «pesé lourdement sur nos économies, en réduisant les recettes d'exportation et en réduisant les investissements.

L'impact négatif sur le secteur de l'énergie est sans précédent», rapporte le Forum sur son site web.

Selon M. Hamel, la pandémie aura un impact «durable» et «le

monde ne sera plus comme avant, entraîné par des changements dans les politiques, la technologie, les préoccupations environnementales, les préférences des consommateurs et la géopolitique».

Il a, dans ce contexte, mis en avant le rôle du GECF qui sera, poursuit-il, «encore plus important dans la décennie à venir».

«Son rôle de plaidoyer pour le gaz naturel doit avoir un impact sur le voyage de transition énergétique dans lequel le monde s'est engagé», estime-t-il.

Cette réunion de deux jours a passé en revue les jalons de 2020 et examiné les principaux résultats de la 22<sup>e</sup> réunion ministérielle et les événements associés qui ont eu lieu en novembre 2020, et a tracé la voie à suivre pour le bon déroulement du GECF pendant la première partie de 2021.

Un rapport de gestion détaillé du Secrétaire général a été soumis à l'attention du Conseil exécutif, avec un accent particulier sur les progrès progressifs de la performance du Secrétariat, ainsi que sur les domaines d'activités prioritaires et d'autres plans dans la perspective de l'événement de marque, le 6<sup>e</sup>

Sommet du GECF des chefs d'Etat et de gouvernement, qui se tiendra en novembre prochain à Doha (Qatar).

«Il est primordial de rester unis d'une seule voix et d'aligner tous les efforts de relèvement pour faire face aux conséquences économiques de la crise afin d'accélérer la reprise après les ravages provoqués par la pandémie Covid-19. Je pense que le meilleur reste à venir pour le Forum si nous continuons dans l'esprit d'une coopération multilatérale bénéfique», a affirmé, pour sa part, le Secrétaire général du GECF, Yury Sentyurin.

La réunion du GECF a aussi évoqué les rapports de situation sur le 6<sup>e</sup> sommet, les activités de recherche, le programme de travail et le budget 2021, l'avancement des performances du Conseil technique et économique du Forum et l'amélioration des fonctions juridiques.

A noter que la réunion du Conseil d'administration du GECF a été suivie par des hauts fonctionnaires de l'Algérie, de la Bolivie, de l'Egypte, de l'Iran, de la Libye, du Nigeria, du Qatar, de la Russie, de Trinité-et-Tobago et du Venezuela. L'Azerbaïdjan, l'Iraq, la Malaisie, la Norvège, le Pérou et les Emirats arabes unis y ont participé en tant qu'observateurs.

S. K.

## Mercosur

### Sommet des présidents virtuel pour le 30<sup>e</sup> anniversaire

L'Argentine, qui assure la présidence tournante du Mercosur, a annoncé, samedi, que le sommet des présidents pour le 30<sup>e</sup> anniversaire du bloc le 26 mars aura lieu de façon virtuelle en raison de la «situation sanitaire» dans la région, liée à la pandémie de coronavirus.

«Compte tenu de la situation sanitaire des pays de la région, le Président Alberto Fernandez

a chargé le ministre des Affaires étrangères, Felipe Solá, d'informer ses pairs du Mercosur que la réunion pour la commémoration du 30<sup>e</sup> anniversaire du bloc, prévue le 26 mars à Buenos Aires, se tiendra virtuellement», indique le ministère argentin des Affaires étrangères dans un communiqué.

L'Argentine «s'adapte cette décision afin de protéger la

santé des participants, tout en œuvrant pour que la réunion des présidents et des ministres des Affaires étrangères puisse se dérouler dans de bonnes conditions», conclut le communiqué officiel.

Les présidents des quatre pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) devaient se retrouver à Buenos Aires le 26 mars pour le 30<sup>e</sup> anniversaire du Traité

d'Asuncion qui avait donné naissance au bloc sud-américain en 1991.

Au menu de ce sommet notamment, la situation de l'accord commercial UE-Mercosur signé à l'été 2019 et auquel plusieurs gouvernements européens ont manifesté leur opposition, notamment en raison de préoccupations environnementales.

L. Y.

## Changes

### Le bitcoin dépasse pour la première fois la barre des 60 000 dollars

Le bitcoin a franchi samedi, pour la première fois de son histoire, le cap des 60 000 dollars, encouragé, selon des analystes, par le plan de relance américain.

Selon le site spécialisé CoinMarketCap, la cryptomonnaie est montée à 60 197 dollars à 12h34 GMT et continuait d'osciller autour de ce seuil symbolique samedi en début d'après-midi.

Il est monté jusqu'à 61 683 dollars à 20h44 GMT, avant de reculer un peu.

Il évoluait à 61 284 dollars peu avant 01h00 GMT dimanche.

Le bitcoin ne cesse actuellement de repousser ses records

et a triplé de valeur sur les trois derniers mois : il valait encore seulement 20 000 dollars mi-décembre, et a dépassé la barre des 50 000 dollars il y a un mois à peine.

Ces derniers jours, «le bitcoin a grimpé car les investisseurs s'attendent à l'arrivée imminente des chèques prévus pour les consommateurs dans le plan de relance américain», expliquait vendredi dans une note l'analyste Neil Wilson, de Markets.com.

Les Américains devraient recevoir dès ce week-end les premiers chèques et virements de 1 400 dollars par personne, prévus dans ce plan à 1 900 mil-

liards de dollars ratifié jeudi par Joe Biden, a annoncé l'administration vendredi.

«Les chèques de relance américain vont permettre aux petits investisseurs de mettre une partie de leurs fonds dans le bitcoin», juge aussi Naeem Aslam, analyste chez AvaTrade, qui dit s'attendre à ce que la progression continue «étant donné que acheter des bitcoins est devenu beaucoup plus facile maintenant».

La croissance exponentielle de la cryptomonnaie inquiète certains observateurs du marché, qui n'excluent pas une forte correction, voire l'explosion

d'une bulle. Si certains se méfient de la volatilité du marché du bitcoin, d'autres estiment que la situation est bien différente de 2017, quand les prix avaient grimpé avec un entrain encore plus soutenu avant de s'écrouler début 2018.

Outre les fonds d'investissements et quelques entreprises comme le constructeur automobile américain Tesla, qui a investi 1,5 milliard de dollars dans la cryptomonnaie, les particuliers sont nombreux à acheter des fractions de bitcoin, profitant des nombreuses plateformes qui ont fleuri ces dernières années.

Y. N.

## Chine

### Le marché du jeu mobile continue d'augmenter en février

LE SECTEUR du jeu mobile en Chine a maintenu une croissance régulière le mois dernier, indiquent les données d'un rapport de l'industrie. Selon le rapport publié par CNG, une agence de recherche du secteur, le chiffre d'affaires des ventes du marché des jeux mobiles en Chine s'élevait à 21,2 milliards de yuans (environ 3,26 milliards de dollars) en février, soit une hausse de 12,24 % en glissement mensuel.

Le taux de croissance a augmenté par rapport à la hausse mensuelle de 6,06 % enregistrée en janvier.

Des données antérieures montrent que le marché du jeu mobile en Chine a connu une croissance rapide l'année dernière.

Les revenus des ventes se sont élevés à 209,68 milliards de yuans en 2020, soit un bond de 32,61 % par rapport à l'année précédente.

K. L.

Kaoutar Krikou :

# La révision de la loi relative à la protection des personnes handicapées en cours

■ La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a affirmé, samedi à Sétif, que son département a entamé la révision de la loi 02/09 du 8 mai 2009 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées.

Par Salima B.

Exprimant à l'Ecole nationale des sports olympiques d'El Bez, à la veille de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars), dans le cadre d'une visite dans la wilaya de Sétif en compagnie de la Secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, la ministre a indiqué que son département planche sur la «révision de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées», assurant qu'une commission a été installée à cet effet.

La ministre a ajouté que cette révision vise à «mieux répondre aux aspirations de cette catégorie et des représentants de la société civile, en conformité avec les engagements internationaux et les conventions paraphées concernant cette catégorie».

M<sup>me</sup> Krikou a également souligné que son département, investi de la mission du travail social, solidaire et humanitaire qui reflète la propension profonde à la solidarité du peuple algérien, n'œuvre pas seulement à exécuter la politique d'aide aux catégories précaires en zones reculées, mais aussi à favoriser l'insertion de cette catégorie dans la vie économique et sociale et la valorisation de ses potentialités dans les divers domaines pour concrétiser son autonomie.

La ministre a également mis l'accent sur le réseau d'établissements spécialisés de son département comptant 238 centres spécialisés, 15 annexes et 972 classes spéciales, outre 101 associations gérant 147 centres à travers le pays et l'encouragement de l'investissement privé dans le domaine de la prise en charge de la déficience mentale.

M<sup>me</sup> Krikou a rappelé, par ailleurs, les dispositions préventives prises pour protéger cette catégorie durant l'épidémie de Covid-19, dont le protocole sanitaire mis en place dans les établissements de prise en charge de l'enfance durant la rentrée 2020/2021.

Elle a affirmé qu'outre le système d'allocations et de couverture sociale, la politique sociale moderne de son département s'articule essentiellement autour de l'insertion des personnes aux besoins spécifiques dans la vie socio-économique, au travers notamment du soutien de leurs initiatives de création d'activités économiques par le truchement de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit, faisant état, à ce propos, de 1 500 projets retenus à travers le pays concernant cette catégorie.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a présidé,

en compagnie de la Secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, plusieurs activités sportives, culturelles et économiques des personnes à besoins spécifiques.

M<sup>me</sup> Krikou a clôturé sa visite dans la wilaya en assistant à la signature de conventions entre des opérateurs économiques et la directrice de wilaya de l'action sociale et de la solidarité, portant respect de l'obligation de réserver 1 % des postes d'emploi aux personnes handicapées.

## Mise en avant de l'importance des rencontres intergénérationnelles entre personnes à besoins spécifiques

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a affirmé également que son département «accorde une importance particulière aux rencontres intergénérationnelles entre personnes à besoins spécifiques».

Accompagnée de la Secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, dans le cadre de sa visite de travail à cette wilaya à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars), M<sup>me</sup> Krikou a supervisé le lancement d'un cross-country d'enfants et de jeunes à besoins spécifiques et assisté à un match de gala footballistique entre les vétérans de l'équipe nationale et des jeunes à besoins spécifiques au stade de l'Ecole nationale des sports olympiques d'El Baz, au chef-lieu de la wilaya.

A cette occasion, la ministre a déclaré que son département ministériel tend à promouvoir les rencontres intergénérationnelles au profit de cette catégorie



sociale, à l'effet de mettre en exergue ses talents dans tous les domaines.

Elle a souligné que la présence de la Secrétaire d'Etat Salima Souakri à cette cérémonie «vise à déceler les potentialités sportives parmi les personnes à besoins spécifiques».

De son côté, M<sup>me</sup> Salima Souakri a indiqué que l'élite sportive parmi les personnes à besoins spécifiques «n'a eu de cesse d'honorer l'Algérie dans les différentes compétitions continentales et internationales», se disant convaincue que «cette catégorie réalisera des résultats positifs durant les prochains jeux paralympiques». «L'Etat poursuivra le soutien de cette catégorie

se rendant à l'amphithéâtre de l'Ecole nationale des sports olympiques, où elle supervisera l'ouverture officielle des festivités de célébration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques. Elle supervisera également la signature d'un accord-cadre entre les Directions de l'activité sociale, et de la solidarité et de la culture et des arts de la wilaya de Sétif, ainsi que la signature d'accords entre des opérateurs économiques et la Direction de l'activité sociale et de la solidarité sur le respect de l'obligation de consacrer 1% des postes d'emploi au profit des personnes à besoins spécifiques.

La ministre poursuivra sa visite dans la wilaya de Sétif en

S. B.

## Insertion des personnes à besoins spécifiques

### «Un projet intégré» nécessitant la participation de tous

Des orthophonistes et des psychologues ont insisté, samedi à Alger, sur l'impérative insertion socioprofessionnelle des personnes à besoins spécifiques en tant que «projet intégré» dont les objectifs ne peuvent être concrétisés sans la participation de tous.

Lors d'une journée d'étude sur «le handicap mental et moteur en Algérie», organisée par l'Association algérienne du syndrome de Williams et Beuren à l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars), les participants ont souligné que l'insertion socioprofessionnelle des personnes à besoins spéci-

ques est «un projet intégré dont les objectifs ne peuvent être concrétisés sans la participation de tous». Dans une déclaration à l'APS, la présidente de l'Association, Fayza Meddad, a relevé que le seul changement de certaines terminologies dans le rapport à de cette catégorie «est un encouragement et une motivation» à même de contribuer au développement de ses capacités et faciliter son insertion dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle.

Elle a proposé, à ce propos, le remplacement du mot handicapés ou personnes à besoins spécifiques par le terme «gens de détermination», soulignant

l'initiative de son association de collaborer avec une cinquantaine de volontaires, orthophonistes et psychologues, pour aider les parents d'enfants à besoins spécifiques dans leur scolarisation «dans le cadre des objectifs de l'association visant à insérer cette frange de la société dans les établissements éducatifs».

L'orthophoniste Rahma Deriouche a indiqué que l'idée «tous avec toi», qu'elle a initiée le mois de février dernier en coordination avec l'Association, tend à faire un diagnostic gratuit et une prise en charge psychologique et orthophonique au profit de cette catégorie et s'inscrit

dans le cadre des efforts pour prendre soin des enfants souffrant de différents handicaps.

La présidente de l'Association de prise en charge et d'intégration des enfants handicapés, M<sup>me</sup> Allouache Fadila, a estimé que «l'insertion de l'enfant aux besoins spécifiques doit commencer d'abord au sein de sa famille pour arriver ensuite à l'étape d'insertion scolaire en lui assurant les conditions nécessaires à cet effet, à travers la coordination entre les différents secteurs, dont la Santé, la Solidarité, l'Education, la Formation professionnelle et l'Enseignement supérieur».

R. S.

«Le baiser et la morsure» publié par Casbah Editions

# Un livre d'entretiens pour mieux connaître Yasmina Khadra

■ Yasmina Khadra est toujours présent en Algérie lorsqu'il s'agit d'événements culturels. Contrairement à ses habitudes, l'écrivain de «Ce que le jour doit à la nuit» n'est pas venu cette année avec un roman, mais un recueil d'entretiens accordés à la journaliste française Catherine Lalanne. Intitulée «Le baiser et la morsure», cette œuvre est une invitation à découvrir Yasmina Khadra, ses origines, son enfance, son rapport à la langue et la littérature françaises ainsi que le conflit entre sa vocation d'écrivain et son ancien métier d'officier militaire.

Par Abla Selles

**P**ublié par Casbah Editions, comme la majorité de ses romans, cet ouvrage met la lumière sur différents aspects de la vie de l'écrivain.

En effet, l'épigraphie choisie pour le début de ce recueil revient de manière récurrente sur l'amour à sa mère et à son pays, l'Algérie. «A ma mère toujours présente dans mon cœur et dans mon esprit», «A ma mère, qui m'a transmis son amour de l'Algérie», sont les citations avec lesquelles Yasmina Khadra commence cette œuvre pour nous préparer à la suite. L'auteur voulait que son lecteur sache dès le début que des informations personnelles et sensibles seront dévoilées. D'ailleurs, même avant d'entamer la série d'entretiens accordés à la journaliste française Catherine Lalanne, Yasmina Khadra commence par

deux parties titrées respectivement «Entretien avec El Bahdja» et «Mon histoire avec le livre».

Dans les 19 pages d'«Entretien avec El Bahdja», Yasmina Khadra donne âme et langue à la capitale algérienne symbolisée par cette femme El Bahdja qui lui rend visite à Paris. L'écrivain contemplant cette créature dans tous ses détails, tout en exprimant son regret pour son sort. «Inconsolable Bahdja ! Son chagrin coule dans ses veines comme une rinçure. Son poignet est aussi pitoyable qu'un moignon. Je cherche dans son regard une lueur rassurante et je ne vois qu'un frêle lumignon en train de trembloter. Elle a tant souffert et elle s'est tant battue, pourtant elle continue de son vouloir, persuadée qu'aucun lifting ne lui rendrait sa beauté de vestale». C'est avec ces mots que l'écrivain décrit Alger pour laquelle il démontre un grand

amour : «El Bahdja l'immarcible, mère de toutes les résiliences».

Dans les quelques pages de «Mon histoire avec le livre», l'auteur parle de sa propre vie, de sa naissance, son enfance, sa scolarisation à l'École des cadets et l'importance de livre dans sa vie. «Quelque chose était en train de mourir en moi. Et ce fut le livre qui vient à mon secours», écrit Yasmina Khadra, précisant que «le livre m'a enseigné l'essentiel de ce que je crois savoir».

A partir du premier chapitre de ce recueil d'entretiens, le lecteur est invité à trouver des réponses à plusieurs questions concernant les amis intimes de l'écrivain, sa passion pour l'écriture, l'éclosion d'un illustre écrivain, son héritage issu d'ancêtres poètes, ses coups de gueule et cœur ainsi que ses aphorismes.

A. S.

Achour El Acher

## L'affiche de la série III dévoilée

**L'**affiche de la série télévisée «Achour El Acher III» vient d'être dévoilée par la société de production. Cette saison, réalisée dans des conditions particulières à cause de la pandémie de Covid-19, est prête pour être diffusée pendant le ramadhan. «Achour El Acher III» est marquée cette année par des nouveautés sur plusieurs plans.

D'abord, il y a l'absence du grand acteur et sultan de la série, à savoir l'artiste Salah Ougrout qui est remplacé par l'acteur Halim Zelloum. Les fans de Salah Ougrout savent qu'il a refusé sa participation à cette

troisième saison de «Achour El Acher», vu qu'il «n'avait pas encore reçu le scénario de la part de réalisateur, alors qu'il attendait depuis plus de trois mois», avait-il déclaré sur les ondes de la radio Djil Fm. Cependant, Souleïh, comme préfère l'appeler ses fans, a démontré son amitié et encouragement à Halim Zelloum à travers une photo postée sur son compte Instagram où les deux artistes marchaient en souriant dans une rue d'Alger.

La deuxième nouveauté pour cette année est que la série sera purement une comédie dramatique. Le réalisateur Djafer

Gacem a déclaré que «Achour El Acher est avant tout une comédie, mais cette fois-ci ce sera une comédie dramatique», précisant que «le concept sera le même. Ce sera une série sur la perception de la réalité en Algérie mais on fera ça avec subtilité».

La troisième nouveauté dans la série de cette année est les lieux de tournage. Auparavant, l'équipe de Achour El Acher se déplaçait en Tunisie pour le tournage. Cette année le décor choisi se situe entre Tlemcen et Oran, selon les déclarations du réalisateur Djafer Gacem à la

presse nationale.

Le réalisateur a précisé, dans ce sens, que «l'édifice du théâtre régional d'Oran du style architectural des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles nous servira de décor de Dahmanus, digne de l'Empire romain». Quant au Fort de Santa-Cruz, l'intervenant a déclaré qu'il équivalait au Fort militaire de son personnage principal, Sultan Achour El Acher. «On tournera notamment dans le palais de la culture de Tlemcen, d'une architecture juste magnifique», a-t-il ajouté. Il est à rappeler que Sultan Achour 10 ou Sultan Achour est une série télévisée algérienne en 20 épi-

sodes de 30 minutes, créée par Djaffar Gacem et diffusée depuis le 18 juin 2015 sur Echorouk TV.

Les événements de la série se déroulent dans un royaume fictif d'Afrique du Nord, appelé «le royaume achourite», gouverné par le sultan Achour 10, et relate les aventures quotidiennes de ce dernier avec sa famille, son peuple et les autres royaumes. La série est considérée comme la plus grande production algérienne en comédie, et a été élue le programme le plus regardé dans le pays durant tout le mois de ramadhan 2015.

Abla S.

Organisé par les éditions Anep

## Un hommage rendu à l'écrivain et journaliste Merzak Bagtache

**U**n vibrant hommage, traversé de témoignages et d'anecdotes, a été rendu, samedi à Alger, par des hommes de lettres à l'écrivain et intellectuel Merzak Bagtache, disparu en janvier dernier.

Organisé par les éditions Anep de l'Entreprise nationale d'édition de communication et de publicité, cet hommage, rendu par Rachid Boudjedra,

Mohamed Balhi et Mohamed Sari, s'est tenu dans le cadre du premier Salon national du livre qui se poursuit depuis jeudi au Palais des expositions des Pins-maritimes (Safex).

L'écrivain et journaliste Mohamed Balhi a salué la mémoire d'un auteur ancré dans le «terror algérien et dans l'universalité», soulignant qu'il a été le «seul auteur arabophone algérien à

consacrer une très grande part de son œuvre à la mer», sa principale source d'inspiration.

Mohamed Balhi a également rappelé le parcours atypique de Merzak Bagtache qui avait échappé miraculeusement à un attentat terroriste en 1993, un acte qui «ciblait en lui le symbole de l'intellectuel algérien, l'écrivain et le journaliste». Le romancier Rachid

Boudjedra s'est, pour sa part, incliné devant la mémoire d'un intellectuel et un écrivain de sa génération qui «occupe une place de choix dans le paysage littéraire algérien, maghrébin et arabe». Il a également salué «l'ouverture d'esprit et l'honnêteté» de l'intellectuel, malgré tout ce qui pouvait les «opposer du point de vue politique et idéologique».

M. K.

Festival national du théâtre professionnel

## Le monologue «Tayoucha» séduit le public

«**T**ayoucha», un one woman show, écrit et mis en scène par Nesrine Belhadj, a été présenté samedi au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) dans le cadre du 14<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel (Fntp), devant un public restreint, tenu au respect des mesures d'hygiène sanitaire.

Programmé en dehors de la compétition officielle du 14<sup>e</sup> Fntp, «Tayoucha», histoire d'un personnage marginal et sans ressources campé par Nesrine Belhadj, rend, en une heure de temps, la vie difficile des sans domicile fixe (SDF), les femmes notamment, et tire la sonnette d'alarme sur l'absence de solidarité dans

la société actuelle. Pointant du doigt le sentiment égocentrique de vivre selon le mode du «chacun pour soi», un des travers les plus dévastateurs de toute idée de vie en communauté, la comédienne a régalé les férus du 4<sup>e</sup> art, présents à la salle Hadj-Omar (petite salle annexe au TNA) qui ont interagi avec elle, dans des

atmosphères de convivialité. Tayoucha qui ne connaît ni tabous, ni garde-fous, s'est lancée dans un discours au vitriol, racontant son vécu de SDF qui a élu domicile dans une station de bus et qui, pour survivre, travaille comme masseuse dans un bain maure durant les heures dévolues aux femmes.

F. H.



Allemagne

# Défaites régionales en vue pour le camp Merkel éclaboussé par un scandale

■ *Enfermés dans un scandale financier, les conservateurs allemands de la chancelière Angela Merkel pourraient encaisser cette semaine une lourde défaite lors de deux élections régionales particulièrement scrutées à six mois des législatives.*

Par Mourad M.

L'Union chrétienne-démocrate (CDU) est donnée perdante dans les deux régions du Sud-Ouest, le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-Palatinat, où près de 11 millions d'électeurs sont appelés à renouveler leur Parlement régional.

Les opérations de vote ont débuté avec des précautions sanitaires strictes : masques obligatoires, aération des bureaux, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, a constaté un journaliste de l'AFP à Stuttgart.

Les révélations en cascade autour de l'«affaire des masques» et les critiques croissantes sur la gestion de la crise sanitaire augurent de «sombres perspec-

tives dans les urnes pour les conservateurs», écrit le quotidien «Bild» hier.

La CDU traverse «sa plus grave crise depuis le scandale des caisses noires qui avait précipité la chute d'Helmut Kohl à la fin des années 1990», estime de nombreux commentateurs. Cette fois, ce sont notamment des soupçons de commissions perçues par des députés dans des contrats d'achats de masques, au début de l'épidémie, qui écornent l'image de la majorité.

Les premières estimations sont attendues au moment de la fermeture des bureaux de vote à 18h00 locales (17h00 GMT). Dans le contexte sanitaire, le nombre de votes par correspondance est particulièrement élevé.

Dans le Bade-Wurtemberg,

bastion conservateur jusqu'en 2011, la CDU est créditée de 23 à 25 % des voix et pourrait ainsi enregistrer le pire score de son histoire.

Les Verts, aux commandes depuis une décennie de ce Land prospère, cœur de l'industrie automobile, sont donnés largement gagnants.

Leur victoire offrirait un troisième mandat à Winfried Kretschmann, 72 ans, seul écologiste à diriger une région allemande. La coalition avec la CDU qu'il dirige depuis cinq ans est parfois perçue comme le laboratoire d'une possible alliance nationale entre ces deux partis à l'issue des législatives du 26 septembre. Dans le Land de Rhénanie-Palatinat, voisin de la France, de la Belgique et du Luxembourg, les choses ne s'annoncent guère mieux pour le parti de la chancelière. Après avoir caressé l'idée de mettre un terme à trois décennies de domination social-démocrate, la CDU est au coude à coude avec le SPD et la dirigeante sortante de la région, Malu Dreyer, pourrait bien être reconduite.

Quant à l'extrême droite de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), en baisse au niveau national, elle devrait essuyer un recul dans les deux Länder.

Angela Merkel, qui espérait quitter le pouvoir au sommet de sa popularité, voit ses plans contrariés par les difficultés touchant la CDU et son allié bavarois CSU. Deux députés, Georg Nüsslein (CSU) et Nikolas Löbel (CDU), ont dû quitter ces der-



niers jours leurs partis respectifs, suspectés de s'être enrichis à la faveur de l'épidémie en servant d'intermédiaires avec des fabricants dans l'achat de masques anti-Covid par les autorités.

Dans une controverse distincte, l'élu conservateur Mark Hauptmann a renoncé jeudi à son mandat de député après avoir été mis en cause pour des encarts publicitaires de l'Azerbaïdjan dans un journal régional qu'il dirige. Des parlementaires CDU ont déjà été soupçonnés dans le passé d'avoir perçu de l'argent de ce pays riche en hydrocarbures. L'un d'eux a vu récemment son immunité levée. Dans une tentative d'éteindre l'incendie, la CDU et la CSU avaient donné jusqu'à vendredi soir à leurs parlementaires pour déclarer d'éventuels gains financiers tirés de l'épidémie.

La polémique tombe aussi au pire moment pour le camp

conservateur qui doit désigner prochainement son candidat à la chancellerie. Armin Laschet, fraîchement élu à la tête de la CDU, se verrait bien mener la campagne électorale mais le patron de la Bavière Markus Söder pourrait partager la même ambition.

«L'affaire des masques» passe d'autant plus mal que des millions d'Allemands, un an après le début de la pandémie, sont las des restrictions en place et semblent douter de la stratégie du gouvernement dont l'image de gestionnaire efficace de la crise est altérée.

Les difficultés d'approvisionnement en vaccins contre le Covid-19 n'ont fait qu'accroître le mécontentement, sur fond de remontée des contaminations ces derniers jours. Les autorités sanitaires ne cachent d'ailleurs plus leur inquiétude face au «début d'une troisième vague».

M. M.



## Commentaire

Retour

Par Fouzia Mahmoudi

Lula da Silva, l'emblématique président de gauche du Brésil qui a régné sur le pays pendant huit ans, pourrait, après avoir passé un an et demi en prison pour de multiples affaires de corruption, revenir avec la possibilité de se représenter à la présidentielle de 2022. Celui qui fut l'idole de toute la gauche européenne semble d'ailleurs décidé à affronter l'actuel président brésilien d'extrême-droite, Jair Bolsonaro, au prochain scrutin présidentiel. Luiz Inacio Lula da Silva n'a pas attendu longtemps pour partir à l'attaque : mercredi, s'exprimant pour la première fois en public depuis qu'il a recouvré ses droits politiques, il a tiré à boulets rouges sur le président en exercice. Et l'ancien syndicaliste a décidé d'appuyer sur un point sensible : la gestion de la pandémie de coronavirus, qui a fait plus de 273 000 morts au Brésil, fustigeant les «décisions imbéciles» du gouvernement Bolsonaro. Quelques heures plus tard, le chef de l'État a surpris tout le monde en portant un masque lors d'une cérémonie officielle, lui qui avait multiplié les apparitions publiques à visage découvert. Jair Bolsonaro a vanté le «sérieux et la responsabilité» de son gouvernement face à la crise sanitaire, avant de promulguer une loi facilitant l'acquisition de vaccins. Sauf nouveau coup de théâtre judiciaire, l'ex-président de gauche (2003-2010) est éligible pour briguer un troisième mandat, après l'annulation, lundi dernier par un juge de la Cour suprême, de toutes ses condamnations pour corruption. Une vraie renaissance pour ce tribun charismatique de 75 ans, qui avait passé 18 mois en prison d'avril 2018 à novembre 2019 et avait assisté impuissant, depuis sa cellule, à l'élection de Jair Bolsonaro il y a deux ans et demi. Et même s'il n'a pas encore annoncé officiellement sa candidature, l'ancien tourneur-fraiseur s'est clairement affiché comme le leader de l'opposition. De quoi raviver encore les profondes divisions d'une société brésilienne déjà ultra-polarisée, un terreau propice pour le discours d'extrême droite de Jair Bolsonaro. Loin des cérémonies officielles, dans son direct hebdomadaire sur Facebook, il n'a pas hésité à traiter jeudi Lula de «taularde» ou de «charogne». Mais son changement de discours sur l'importance des vaccins montre qu'il semble disposé à mettre de l'eau dans son vin, pour tenter de ramener vers lui l'électorat centriste. À l'instar de l'ex-président américain Donald Trump, dont il est un fervent admirateur, Jair Bolsonaro, 65 ans, aura un sérieux handicap à surmonter s'il veut se faire réélire : il ne peut plus se présenter comme un outsider, un candidat antisystème. Mais Lula demeure un épouvantail pour ceux qui espèrent une troisième voie, avec un candidat capable de recentrer les débats loin d'un duel des extrêmes. Le quotidien «Estado de Sao Paulo» a ainsi appelé de ses vœux dans un éditorial l'émergence d'un candidat «qui parle aux électeurs qui sont lassés aussi bien de la corruption de Lula que de la folie de Bolsonaro». Mais pour le moment, aucun candidat crédible issu du centre ne semble capable de se mesurer aux deux personnalités imposantes de Lula et Bolsonaro. Reste à voir si les Brésiliens pousseront d'autres candidats à tenter leur chance pour éviter le duel des deux vétérans de la politique, ou si l'affrontement électoral entre les deux hommes sera inévitable.

F. M.

Iran

## Nazanin Zaghari-Ratcliffe a comparu pour un nouveau procès à Téhéran

L'Irano-Britannique Nazanin Zaghari-Ratcliffe, au cœur de vives tensions diplomatiques entre Londres et Téhéran, a comparu hier pour un nouveau procès dont elle attend le verdict, quelques jours après avoir fini de purger une peine de cinq ans de prison. M<sup>me</sup> Zaghari-Ratcliffe, 42 ans, est poursuivie pour «propagande contre le système (politique de la République islamique, NDLR) pour avoir participé à un rassemblement devant l'ambassade d'Iran à Londres en 2009», a déclaré à l'AFP son avocat, Hojjat Kermani. «Le procès s'est déroulé dans une ambiance très calme et très bonne, en présence de ma cliente, devant la 15<sup>e</sup> chambre du Tribunal révolutionnaire de Téhéran», a-t-il expliqué. Au cours d'une séance unique, «la plaidoirie a eu lieu et le procès s'est achevé», a indiqué l'avocat, sans préciser la date à laquelle il escomptait connaître la décision du tribunal.

Le verdict «doit être rendu sous huit jours», a tweeté la députée britannique de la circonscription de l'accusée, Tulip Siddiq, membre de son comité de soutien. «Compte tenu des éléments présentés par la défense et de la procédure juridique, et du fait que ma cliente a également purgé sa peine précédente, j'espère qu'elle sera acquittée», a ajouté M<sup>me</sup> Kermani.

Employée de la Fondation Thomson Reuters, branche philanthropique de l'agence de presse du même nom, M<sup>me</sup> Zaghari-Ratcliffe a été arrêtée en 2016 à l'aéroport de Téhéran après une visite à sa famille.

Accusée d'avoir comploté pour renverser la République islamique, ce qu'elle nie farouchement, cette binationale a été condamnée en septembre de la même année à cinq ans d'emprisonnement, pour des accusations de sédition qu'elle a toujours farouchement niées.

D'espoirs de libération en déconvenues, cette cheffe de

projet a été contrainte de purger sa peine jusqu'au bout.

Assignée à résidence chez ses parents à Téhéran après avoir été autorisée à sortir de prison en raison de la pandémie de coronavirus en mars 2020, elle s'est fait retirer le 7 mars le bracelet électronique qu'elle portait depuis lors. «Elle est euphorique et arbore un grand sourire après cette libération», avait déclaré le lendemain son mari Richard Ratcliffe, à l'occasion d'un rassemblement en présence de leur fille Gabriella, 6 ans, devant l'ambassade d'Iran à Londres. Il était muni d'une pétition d'Amnesty international signée par 160 000 personnes et demandant la libération de sa femme. Pour son époux, M<sup>me</sup> Zaghari-Ratcliffe est l'«otage» d'un sinistre jeu politique portant sur une vieille dette contractée par le Royaume-Uni dans le cadre d'un contrat d'armement avec l'Iran d'avant la révolution islamique de 1979, et jamais honoré par Londres.





## David Moyes, entraîneur de Westham United «Benrahma doit arrêter de frapper au-dessus de la barre»

**EVOQUANT** une nouvelle fois les prestations de l'international algérien Said Benrahma, le coach de West Ham, David Moyes, a conseillé à son ailier d'arrêter de se focaliser sur sa quête d'un premier but.

«Tout d'abord, il doit arrêter de frapper au-dessus de la barre, il doit commencer à mettre ses ballons sous la transversale», a confié le technicien écossais.

David Moyes a enchaîné : «C'est le travail qu'il doit accomplir. Nous l'avons recruté en ayant dans la tête ses buts et ses passes décisives, mais il est nouveau en Premier League, il

doit d'abord s'y habituer».

«Tout le monde ne va pas frapper dans une course, certains arrivent en vitesse et d'autres pas. Said apprend toujours, continue de ramasser des indications, mais nous l'apprécions beaucoup et nous pensons qu'il a encore plus à donner», a précisé le coach de West Ham. David Moyes a conclu : «Il doit juste rester calme, il a essayé de frapper au but à de mauvais moments. Je pense qu'il a besoin de se calmer un peu et de le laisser venir à lui plutôt que d'aller chercher (un premier but, ndr)».

## Handball / Tournoi de qualification aux JO de Tokyo (2<sup>e</sup> journée) Les Verts perdent face à la Suède

**LA SÉLECTION** algérienne (seniors/messieurs) de handball a été battue par son homologue suédoise sur le score 36-25, mi-temps (19-10), en match disputé samedi à Berlin (Allemagne), pour le compte de la deuxième journée du Tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo. C'est la deuxième défaite du Sept algérien en autant de rencontres, après celle concédée face à la Slovaquie (36-28) la veille, pour le compte de la première journée du tournoi. Dans l'autre match de deuxième journée, l'Allemagne a dominé la Slovaquie sur le score 36-27, mi-temps (22-12). A l'issue des matchs de la seconde journée, l'Allemagne et la Suède sont

en tête du groupe avec 3 points devant la Slovaquie 2 points. L'Algérie ferme la marche (0 pt). Deux autres tournois se déroulent simultanément à Montpellier (France) et à Podgorica (Monténégro), dans la même perspective de qualification aux JO de Tokyo. Les nations engagées à Podgorica sont le Chili, la Corée du Sud, la Norvège et le Brésil, alors que celles qui sont en compétition à Montpellier sont la Croatie, le Portugal, la France et la Tunisie. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient au tournoi de handball des Jeux Olympiques de Tokyo, prévus du 24 juillet au 8 août 2021.

## Championnats d'Afrique sur piste de cyclisme Trois nouvelles médailles pour l'EN, dont deux argent

**LA SÉLECTION** algérienne de cyclisme a enrichi de trois médailles sa moisson aux Championnats d'Afrique sur piste, actuellement en cours au Caire (Egypte), dont deux en argent, par les juniors Nesrine Houili et Salah-Eddine Cherki, sur l'omnium de leurs catégories respectives. Concernant la troisième médaille en bronze, c'est Yacine Hamza qui l'a glanée sur l'épreuve du kilomètre chez les seniors (messieurs). C'est la sixième médaille personnelle pour Houili, qui déjà avait fait sensation au cours des trois premières journées de

compétition, en raflant cinq médailles, toutes en or. En effet, lors de la première journée, l'Algérienne de 17 ans avait commencé par prendre l'or sur le 500 mètres, puis une autre sur le Scratch, avant de récider le lendemain, lors de la deuxième journée, en raflant une nouvelle fois l'or aux épreuves de poursuite individuelle et de Kirine (juniors/filles). Enfin, lors de la troisième journée, disputée vendredi, la jeune Algérienne avait pris une autre médaille d'or dans la Course éliminatoire des juniors (filles).

### Natation

## Boughadou : «Poursuivre le développement de la discipline»

**LE PRÉSIDENT** de la Fédération algérienne de natation (FAN), Mohamed Hakim Boughadou, réélu samedi pour un second mandat olympique 2012-2024, a souligné son engagement à «poursuivre le programme de développement de la natation dans l'ensemble des régions du pays». «Dans le cadre de la poursuite de notre programme d'actions lancé en 2017, nous allons poursuivre notre mission pour replacer la natation algérienne au rang qui lui sied au niveau national et international. On s'attellera, pour cela, à combler les

insuffisances apparues en raison la crise sanitaire liée au Covid-19. Pour ce faire, nous avons mis en place un programme détaillé suivant les caractéristiques de chaque région», a déclaré Boughadou à l'issue de son élection, lors d'une Assemblée générale électorale où il était seul candidat à sa propre succession. Boughadou a obtenu 45 voix des 50 membres présents à l'AG, contre 3 bulletins nuls et 2 absentes. Les membres de l'Assemblée ont également procédé à l'élection du bureau fédéral, composé de dix membres.

## Equipe nationale de football

# Le pari fou de Bensebaini

**L'international du Borussia Mönchengladbach, Ramy Bensebaini, a évoqué les prochaines échéances des Verts dans un entretien accordé à la BBC, laissant apparaître une grosse note d'optimiste, lui qui a été au rendez-vous du dernier sacre africain décroché au Caire en 2019.**



Le latéral gauche de l'EN reste confiant

Par Mahfoud M.

«**N**ous sommes conscients que ce ne sera pas facile et que tous les matchs seront difficiles à jouer. Nous savons tous qu'en Afrique, il n'y a pas d'équipe faible ou moyenne. Elles ont toutes un bon niveau», a débuté l'arrière gauche formé au Paradou au sujet des deux prochaines rencontres de qualification à la CAN contre la Zambie et le Botswana. Ramy Bensebaini a enchaîné : «Avant la dernière CAN, personne ne nous attendait et nous avons quand même réus-

si. Nous avons battu le Sénégal deux fois, le Nigeria, la Côte d'Ivoire et la Guinée. Ces matchs n'ont pas été faciles du tout». C'est dire que le latéral gauche du club allemand de Mönchengladbach croit, dur comme fer, en les chances des Verts de décrocher un autre trophée continental ou une troisième étoile après celles de 1990 et 2019.

«L'équipe nationale est toujours affamée. Tous les matchs à venir seront difficiles, mais c'est à nous d'être mentalement forts. Nous voulons passer chaque tour et gagner une troisième Coupe d'Afrique. Nous n'aban-

donnons jamais, il est donc difficile de nous battre. Nous sommes prêts pour la bataille», a conclu le défenseur algérien qui continue à monter en puissance que ce soit avec son club employeur, avec lequel il a disputé cette saison sa deuxième épreuve européenne consécutive ou avec la sélection algérienne avec laquelle il a déjà décroché le billet qualificatif à la prochaine édition de la CAN qui se déroulera au Cameroun en attendant une autre qualification au Mondial qui ne sera pas une partie de plaisir et qu'il faudra aller chercher au prix d'un grand sacrifice. **M. M.**

### Ligue 1 algérienne (17<sup>e</sup> journée)

## Le MC Oran se rate lamentablement

**LE MC ORAN** a raté l'occasion de s'emparer seul de la tête de la Ligue 1 algérienne de football, après le nul concédé à domicile face à la lanterne rouge CA Bordj Bou-Arreridj (1-1), samedi pour le compte de la 17<sup>e</sup> journée, ayant vu le nouvel entraîneur de l'USM Alger, Mounir Zeghdoud, réussir son baptême du feu, en dominant l'ASO Chlef (3-0), au moment où le Paradou AC s'est imposé (2-1) dans le derby algérois face au NA Hussein Dey. Mais le fait saillant de ce samedi, outre la victoire en déplacement du PAC, a probablement été ce semi-échec à domicile du club d'El Hamri, de surcroît face à la lanterne rouge du championnat, qui n'a remporté aucune victoire depuis l'entame de la saison. Une contre-performance aux lourdes conséquences, puisque le MCO a laissé passer l'occasion de subtiliser le leadership à la JS Saoura, qui conserve ainsi sa première place, avec 32 points, suivie du club d'El Hamri

(27/31 pts), au moment où malgré son précieux nul à Oran, le CABBA reste scotché à la dernière place, avec seulement cinq unités au compteur. De son côté, le nouvel entraîneur de l'USM Alger, Mounir Zeghdoud, qui a remplacé le Français Thierry Froger au pied levé après une crise de résultats, a réussi à redresser la situation dès sa première sortie officielle, en dominant l'ASO Chlef (3-0). Des réalisations signées Benchaâ (10'), et surtout Belkacemi, auteur d'un doublé aux 13' et 67', qui permettent au club de Soustara de s'emparer seul de la 8<sup>e</sup> place avec 24 points. Soit, à deux longueurs derrière le Paradou AC, qui est allé défendre le NA Hussein Dey dans le derby algérois. Un précieux succès qui propulse le PAC à la 7<sup>e</sup> place avec 26 points, au moment où le Nasria reste scotché à la 14<sup>e</sup>, avec 17 unités au compteur. Pour sa part, le NC Magra l'a difficilement emporté contre la JSM Skikda (3-2), grâce à des réalisations signées

Bourahla (47'), Demane (81') et Khelili (85'), au moment où du côté adverse, c'est l'ancien Mouloudéen Merzougui qui s'était offert un doublé aux 70' et 89'. Même à Ain M'ilia, l'ASAM locale a su pour parvenir à l'emporter contre une coriace équipe de l'US Biskra, tombée à la toute dernière minute du temps réglementaire. En effet, les visiteurs avaient très bien démarré ce match, ouvrant le score dès la 33' par Adouane et ce n'est qu'à la 63' que les coquelicots avaient réussi à niveler la marque par Hamia. Quoique, mis à part ce bref moment de fébrilité, l'USB semblait être bien en place et sur le point de repartir avec le point du nul, lorsque le buteur-maison Merouane Dehar a surgi, pour offrir un succès inattendu à son équipe (89'). A la faveur de ce succès, l'ASAM rejoint l'Olympique de Médéa à la 4<sup>e</sup> place avec 29 points, au moment où l'USB reste 15<sup>e</sup> avec l'ASO Chlef, avec 16 points. **R. S.**

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Amizour/ Béjaïa

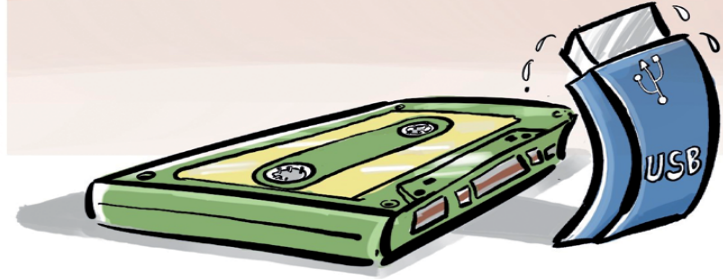
## L'exploitation du gisement de zinc et de plomb suscite la crainte

LE PROJET d'exploitation de la mine de zinc et de plomb d'Amizour et Tala Hamza continue de susciter inquiétude et méfiance des habitants. Un rassemblement et des débats publics sont menés depuis plusieurs semaines à ce sujet, afin de comprendre les risques pouvant en découler et une rencontre a eu lieu le 19 février dernier. Une autre rencontre était prévue hier après-midi sur les conséquences néfastes et retombées économiques de ce projet au niveau du même lieu, en l'occurrence l'école primaire des frères (Merdi-Ouamane). Pour rappel, lors de la rencontre organisée par le mouvement associatif local le 19 février dernier, les participants avaient exprimé leur inquiétude quant aux effets nocifs des déchets toxiques qui résulteraient de cette exploitation. Ils ont également exprimé leur mécontentement à l'égard des autorités concernées pour la marginalisation des habitants au sujet de l'exploitation de cette mine. Ils ont relevé la vocation agricole de la région de la Soummam, ses nappes phréatiques et l'investissement dans ces créneaux, la négligence de la spécificité agroalimentaire de la wilaya, son université connue par son centre de recherche en technologie agroalimentaire, estimant que la décision des autorités d'exploiter ce gisement risque de mettre fin à l'activité agricole et aux ressources en eau de la région et priver des centaines de milliers d'âmes de ces ressources névralgiques. Les participants ont abordé également la question de l'emploi, estimant que les jeunes de ces communes devraient être recrutés. Ils ont exigé une audience avec les parties concernées et les autorités en vue de clarifier les choses au sujet de ce projet, notamment son impact sur la santé publique, l'environnement et les réseaux hydroliques souterrains et ceux situés en surface. Pour sa

part, le président de l'APW de Béjaïa a exprimé, lors de la session ordinaire tenue avant-hier, ses préoccupations au sujet de l'impact sur l'environnement que pourrait avoir le projet de la mine de zinc et de plomb qui devrait être réalisé dans les communes d'Amizour et Tala Hamza. «L'APW de Béjaïa est préoccupée, au même titre que les citoyens de la région d'Amizour et de Tala Hamza, sur les retombées écologiques du projet de la mine de zinc et de plomb qu'on veut lancer à tout prix», a-t-il déclaré lors de son allocution d'ouverture de la session ordinaire, tenue jeudi dernier. Il a ensuite demandé la transparence totale dans le traitement de ce dossier et que son étude d'impact sur l'environnement soit rendue publique : «C'est pourquoi nous exigeons ici que le traitement de ce dossier se fasse dans la transparence la plus totale et de rendre publique les études d'impact sur l'environnement de ce projet». Dans un appel lancé avant-hier par le mouvement associatif, il a été fait observer que «l'exploitation de nombreux gisements métallifères découverts dans le monde revêt un caractère prédateur et dévastateur pour l'environnement». Ils en veulent pour preuve «les nombreux héritages découverts sous forme de puits, de galeries, de mines et de vastes dépôts de déchets toxiques à ciel ouvert abandonnés qui sont à l'origine d'une irréversible pollution des ressources hydriques, de l'air, voire l'extinction de certaines espèces animales et végétales». Et de souligner : «Nos droits territoriaux et notre droit à une existence décente imposent la participation de tous les habitants dans les prises de décisions afin d'articuler convenablement la soutenabilité des transformations environnementales, la préservation des liens entre la nature et le patrimoine culturel et la préservation de la santé publique».

Hocine Cherfa

## L'inventeur de la cassette audio, Est mort



Loumis

Djalou@hotmail.com

Appel des amoureux de la nature en Kabylie

## Les randonnées en montagne dégradent le tapis végétal et perturbent la faune sauvage

Les animateurs du mouvement associatif dans le domaine de l'environnement à Tizi Ouzou ne cachent plus leur inquiétude quant aux conséquences néfastes sur la faune et la flore de la région, vu l'anarchie qui règne dans l'organisation des randonnées.

Par Hamid Messir

Ils appellent aux autorités compétentes pour intervenir et réguler cette activité touristique qui échappe à tout contrôle. En effet, les randonnées en montagne sont devenues depuis quelques mois les activités les plus prisées et attirent de plus en plus de monde de différentes catégories de la population. Pour les amoureux de la nature, dont de nombreux randonneurs, il est urgent d'encadrer cette activité qui connaît un engouement sans précédent, pour éviter une dégradation certaine et rapide des sites, destination de ces randonnées. La plus récente alerte quant aux conséquences de l'anarchie qui règne en matière d'organisation de cette activité touristique est venue des responsables du secteur de

Tala Guilef (Boghni) qui ont relevé de nombreux «effets négatifs des randonnées de masse sur la nature, dont la dégradation du tapis végétal, l'empêchement par un piétinement intensif du sol et la perturbation de la quiétude de la faune sauvage». Ils appellent à cesser «ces marées humaines humaines déferlant sur des écosystèmes fragiles», desquelles résultent aussi des «disparitions de personnes et des accidents en montagne». Ils rejoignent les appels des amoureux de la nature à «réduire ces flux» et à se rapprocher des structures de surveillance et d'entretien des différents parcs naturels pour un



encadrement pédagogique indiqué. Les initiatives individuelles pour mettre de l'ordre dans cette activité ne peuvent aboutir sans l'intervention des autorités compétentes, de l'avis de nombreux animateurs du mouvement associatif environnemental et des comités de villages avoisinant la centaine de circuits de randonnée en Kabylie. H. M.

Deux décès et deux blessés enregistrés

## Grave accident de la route à Sidi-Aïch

DEUX DÉCÈS et deux blessés ont été enregistrés hier matin, dans un accident de la route survenu sur la RN 26 près de Sidi-Aïch. Les deux victimes, originaires de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, sont âgées de trente ans. «L'accident est survenu 5h25 sur la RN26 au lieu-dit Ighzer-Maâkel, commune d'El-Flay, Sidi-Aïch», selon la cellule de communication de la direction de la Protection civile de Béjaïa. Cette zone est connue pour ces successifs et dangereux virages. «La première victime est décédée sur le lieu, tandis que la deuxième a succombé à ses blessures

après son évacuation vers l'hôpital de Sidi-Aïch», a souligné la même source. L'accident a fait également deux blessés issus de la même wilaya. Il s'agit d'une collision entre un véhicule de type «Accent» et un camion de type lourd. Une enquête est diligentée par les services de la gendarmerie sur les circonstances de ce drame. Pour rappel, il y a deux semaines, trois jeunes de la même wilaya avaient trouvé la mort au niveau de la pénitente autoroutière de Béjaïa, à hauteur de la commune de Boudjellil (daïra de Tazmalt).

H. C.

Pillage du foncier touristique à Skikda

## Début du procès en appel

LE PROCÈS en appel de l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda, dans laquelle est notamment poursuivi l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a débuté dimanche à la cour d'Alger.

Le tribunal de Sidi M'hamed avait prononcé, en janvier dernier, des peines allant de trois à sept ans de prison à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et des anciens ministres des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaâlâne. Ahmed Ouyahia a écopé de sept ans de prison

ferme et d'une amende d'un million de dinars et les anciens ministres, Amar Ghoul et Abdelghani Zaâlâne, de trois ans de prison ferme et d'une amende d'un million de dinars chacun. L'investisseur Ben Fassih Mohamed a lui été condamné à quatre ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars.

La même juridiction a également prononcé une peine de deux ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars à l'encontre des ex-walis de Skikda, Fawzi Ben Hocine et Derfouf Hadjri, tandis que l'an-

ancien wali Mohamed Bouderbali a été condamné à cinq ans de prison ferme. Quant aux autres accusés, Kamel Aliouane a écopé de deux ans de prison ferme, l'ancien directeur des domaines, Rachid Amara, de deux ans de prison dont un avec sursis, et Ben Fassih Seifeddine (fils de l'homme d'affaires Ben Fassih Mohamed) de deux ans de prison ferme. Les accusés sont poursuivis dans l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda pour abus de fonction, octroi d'indus privilégiés et dilapidation de deniers publics. L. M.